



PAR COURRIEL

Québec, le 28 août 2024

Madame Annie Ouellet
Porte-parole
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs
annie.ouellet@environnement.gouv.qc.ca



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER

Objet : Projet d'aménagement d'une cannebergère à Sainte-Anne-de-Sorel – Questions complémentaires – DQ13

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **30 août à 9 h** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rachel Sebareme
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j

1. L'initiateur allègue que la perte de zone inondable qu'occasionnerait son projet se limite à la superficie des digues et des bassins, étant donné qu'en cas d'inondation de 100 ans, l'eau pourrait remonter par les canaux de distribution et inonder les champs à l'intérieur de la cannebergière (DA6, p. 6). Il affirme également qu'il pourrait emmagasiner l'eau provenant des inondations dans ses bassins (Éric Lupien, FDI, DT2, p. 45).
 - a. Selon vous, le fait de garder le circuit ouvert permet-il de préserver l'ensemble des fonctions écologiques de la zone inondable pour les superficies concernées? Veuillez expliquer votre réponse.
 - b. En particulier, le fait d'emmagasiner l'eau provenant des inondations dans les bassins de la cannebergière peut-il nuire à certains processus écologiques qui ont lieu en zone inondable, notamment la reproduction des poissons?
2. Est-ce que votre programme de suivi des pesticides dans les eaux souterraines a déjà ciblé les cultures de canneberge?
 - a. Si oui, veuillez détailler.
 - b. Si non, prévoyez-vous le faire?
3. Selon les données les plus récentes que vous détenez, quel pourcentage de la superficie du bassin versant de la rivière Yamaska est occupée par des milieux humides?